

CONVENTION PARTICULIERE DE SERVICE

Exploitation

La présente convention particulière complète la convention générale de service d'achats centralisés préalablement signée par l'Adhérent bénéficiaire. Elle est annexée à cette dernière et doit être lue conjointement.

I.1 - Identification de l'Adhérent bénéficiaire

Nom de l'organisme	
SIRET	
Représenté par : (dûment habilité aux fins des présentes)	

I.2 – Description de l'Accord-cadre mis à disposition

Numéro du contrat		
Objet l'accord-cadre		
Durée du Marché subséquent		
Montants maximums alloués à l'Adhérent bénéficiaire*	MS 1 – Nom du lot	XXX XXX En € HT.

*Ce montant sera révisé à la notification du Marché subséquent.

I.3 – Contribution financière

En complément de la contribution financière annuelle décrite dans la Convention générale, l'Adhérent bénéficiaire sera redevable de la contribution complémentaire (CC) suivante :

$$CC \text{ annuelle par MS} = \frac{(\text{Montant maximum alloué} \times 0,05)}{\text{Durée du MS}}$$

L'Adhérent bénéficiaire est redevable de cette Contribution complémentaire à compter de la notification du Marché subséquent. La première et la dernière Contribution complémentaire sont calculées au *pro rata temporis* mensuel (mois en cours inclus). À titre d'information, pour les années complètes, les titres de recettes seront émis au mois de juin.

I.4 – Définition des besoins de l'Adhérent bénéficiaire

(Compléter en fonction des informations nécessaires à la passation des Marchés subséquents. Cette partie pourra être complétée par des annexes le cas échéant).

Signature de l'Adhérent bénéficiaire	Date de signature	
	Prénom, Nom et qualité du signataire	

Signature du Sigeif	Date de signature	
	Prénom, Nom et qualité du signataire	